



# MAIRIE DE PRESLES

**DELIBERATION N°27-2024****SEANCE DU : 26 mars 2024**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

**CONVOCAION**

Date : 14/03/2024

Affichée le : 18/03/2024

Transmise le : 18/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 26

Présents : 20

Votants : 23

Pouvoirs : 3

Absents : 3

<b>Etaient présents :</b>	Thierry CHAUMERLIAC	Patrick RAOULT	Reynald GARCIA	Paola DE SANTIS
	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Cécile DOLQUES	Laurent COHEN
	Hervé WEIFFENBACH	Serge GHILLEBAERT	Pascal BARBIER	Sébastien SCHILLINGER
	Aïcha FOURCROIX	Pierre BEMELS	Tatiana D'ANDREA	Edouard DEGREMONT
	Michel WATIER	Hubert De RANCOURT	Vincent BRUEL	Fabien VOLLE
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Sylvie GUIMIOT	Romain PREVALET
				Allyson PALLUD

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Affichée et mise en ligne le :

**Absents représentés :**

Hervé WEIFFENBACH ..... pouvoir à Françoise GODENNE

Cécile DOLQUES ..... pouvoir à Patricia GOASDOUE

Laurent COHEN ..... pouvoir à Martine TISSU

**Absents non représentés :** Hubert De RANCOURT, Vincent BRUEL, Romain PREVALET**Secrétaire de séance :** Aïcha FOURCROIX

### Autorisation vente d'un bien appartenant à la commune

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code général de la propriété des personnes publiques,

**Vu** la délibération n°70/2021 du 9 décembre 2021 portant sur le déclassement et la désaffectation du parking de la salle Jeanne d'Arc en partie en vue de sa cession,

**Vu** la délibération n°31/2022 du 5 avril 2022 confirmant l'accord de la commune pour le déclassement puis la désaffectation de la partie de l'espace vert situé sur le parking arrière de la salle Jeanne d'Arc (cédée à la SCI du Clos du relais) et donnant son accord pour le déclassement puis la désaffectation d'une partie de la sente rurale dite « de la ferme de Preslay » incluse dans l'espace vert (cédée à la SCI du Clos du relais,

**Vu** l'avis des services des domaines du 26 août 2021,

**Vu** l'extrait du plan cadastral réalisé par un géomètre le 10 mars 2022 d'après un plan d'arpentage ou de bornage précisant la partie de la parcelle à céder,

**Considérant que** la promesse de vente signée entre les parties : la commune et la SCI du Clos du relais le 10 novembre 2022 est arrivée à expiration le 30 septembre 2023,

**Considérant** la nécessité de finaliser la vente impliquant la signature d'un acte de vente établi devant notaire,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Confirme** qu'une partie de la parcelle cadastrée AB 82 située 6 rue des Coutumes (partie B 4a40ca) est bien totalement désaffectée et en conséquence, il confirme qu'elle est bien déclassée et peut être vendue,
- **Autoriser** la vente d'une partie de la parcelle susvisée, au prix de 250 euros /m<sup>2</sup> soit un montant de 112 000 €,
- **Confirme** donner pouvoir au Maire pour signer les documents nécessaires notamment les actes de vente au profit de la société LE CLOS DU RELAIS.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 095-219505047-20240327-27202401-DE

Berger  
Levrault

Pour extrait certifié conforme, le 27 mars 2024

Le Maire,

Céline CAUDRON

